

**Procès-Verbal de la Commission de l’Ethique et de l’Engagement Sociétal**  
**du mardi 09 décembre 2025**

Membres Présents : Mme MARGOT Laetitia, MM. CHARUEL Francis, GRANDJEAN Thierry, BEAUCHET Michel, EVRARD Jean-Luc, JANNOT Hervé.

Membres Excusés : MM. LAMOTTE Jean-Pierre et DAMERVAL Richard

1) Prise de connaissance du courrier de l’AS Tilly AVB qui remercie la commission pour la dotation lors de l’assemblée générale.

2) Etude des situations de la commission de discipline :

**PV DISCIPLINE du 20/10/2025 :**

- Match : FC Spincourt1 / FC Val Dunois  
Coupe Meuse Senior A (journée du 28 septembre 2025)

Un joueur du FC Spincourt a été sanctionné de trois matchs de suspension pour propos déplacés en tant que spectateur.

**La commission décide d’appliquer une pénalité de 200 points au classement de l’éthique pour l’équipe de FC Spincourt 1.**

**PV DISCIPLINE du 13/10/2025 :**

- Match : ASL Mangiennes 1/ FC Verdun Belleville GV3  
Seniors D2 groupe A (journée du 21 septembre 2025)

Un joueur De l’ASL Mangiennes a été sanctionné d’un match de suspension pour propos déplacés en tant que spectateur.

**La commission décide d’appliquer une pénalité de 200 points au classement de l’éthique pour l’ASL Mangiennes 1.**

- Match : Entente Maizey Lacroix 1/ SC Les Islettes 1  
Seniors D2 groupe A (journée du 05 octobre 2025)

Un joueur du SC Les Islettes a été sanctionné d’un match de suspension pour avoir tenu des propos obscènes envers l’arbitre

**La commission décide d’appliquer une pénalité de 250 points au classement de l’éthique pour l’équipe SC Les Islettes 1.**

**PV DISCIPLINE du 10/11/2025 :**

- Match ES Tilly AVB1/US Etain Buzy 2  
Seniors D1 (journée du 02 novembre 2025)

Un joueur de l’US Etain Buzy 2 a été sanctionné de 5 matchs de suspension pour avoir tenu des propos obscènes envers l’arbitre après la rencontre.

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 250 points au classement de l'éthique pour l'équipe US Etain Buzy 2.**

M. BEAUCHET n'a pas participé à la délibération.

- Match Entente Maizey Lacroix 1/US Thierville 2  
Seniors D2 Groupe A (journée du 02 novembre 2025)

Un joueur de l'Entente Maizey Lacroix a été sanctionné de 4 matchs de suspension pour avoir tenu des propos obscènes envers l'arbitre.

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 250 points au classement de l'éthique pour l'équipe Entente Maizey Lacroix 1.**

**PV DISCIPLINE du 24/11/2025 :**

- Match Entente Sorcy Void Vacon 3/ AS Vald 'Ornain 1  
Seniors D2 groupe B (journée du 16 novembre 2025)

Un joueur de l'AS Val d'Ornain 1 a été sanctionné de 4 matchs de suspension pour avoir tenu des propos grossiers envers l'arbitre

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 200 points au classement de l'éthique pour l'équipe AS Val d'Ornain 1.**

**PV DISCIPLINE du 01/12/2025 :**

- Match ASC Seuil d'Argonne1/ US Behonne Longeville 2  
Seniors D2 Groupe B (journée du 11 novembre 2025)

Un joueur de l'US Behonne Longeville 2 a été sanctionné de 15 matchs de suspension pour avoir tenu des propos menaçants envers l'arbitre.

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 200 points au classement de l'éthique pour l'équipe US Behonne Longeville 2.**

- Match VHF2/ Entente Maizey Lacroix 1  
Seniors D2 groupe A (journée du 23 novembre 2025)

Un joueur de l'Entente Maizey Lacroix 1 a été sanctionné d'un match de suspension pour avoir joué en état de suspension.

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 25 points au classement de l'éthique pour l'équipe Entente Maizey Lacroix 1.**

- Match Fains Veel1/Entente Centre Ornain 1  
U18 D1 (journée du 22 novembre 2025)

Un joueur de Entente Centre Ornain a été sanctionné de 3 matchs de suspension pour avoir tenu des propos obscènes envers un adversaire.

**La commission décide d'appliquer une pénalité de 100 points au classement de l'éthique pour l'équipe Entente Centre Ornain U18 1.**

3) Table ronde du 09 janvier 2026

En raison des conditions météorologiques, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

4) Récapitulatif des pénalités attribuées par commission de discipline :

PV Discipline	Match	Catégorie		Club/Equipe	Pénalité
22/09/2025	US Etain Buzy3/ SC Les islettes 1	Seniors D2 groupe A	Coup	SC Les islettes	200
13/10/2025	FC Bar Le Duc 2/LL Vaucouleurs 1	Seniors D1	Coup	FC Bar Le Duc 2	200
13/10/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/FC Revigny 1	Seniors D1	Coup	Entente Sorcy Void Vacon2	200
13/10/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/FC Revigny 1	Seniors D1	Coup	FC Revigny 1	300
20/10/2025	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1/ Entente Centre Ornain 1	U15 D1	Envahissement terrain	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1	100
20/10/2025	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1/ Entente Centre Ornain 1	U15 D1	Envahissement terrain	Entente Centre Ornain 1	100
28/10/2025	FC Pagny Sur Meuse 1/ ES Lérouville 1	Seniors D2 groupe B	Brutalité	ES Lérouville 1	200
03/11/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/ ES Tilly AVB 1	Seniors D1	Coup	ES Tilly AVB 1	200
10/11/2025	FC Revigny 1/Entente Centre Ornain 2	Seniors D1	Coup	FC Revigny 1	200

Fin de la séance à 19h30

Prochaine réunion prévue le mardi 17 février 2026 à 18h00

La secrétaire,  
Mme MARGOT Laetitia

Le Président,  
M. CHARUEL Francis